



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 9827

Texte de la question

M. Daniel Colliard attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les problemes qui se posent aux parents d'enfants atteints d'une leucemie ou d'un cancer. Il lui signale que, lors du suivi du traitement de cette maladie, l'un des parents doit trouver une solution, parfois de complaisance, pour s'absenter une centaine de jours par an en moyenne. Or il lui indique que pour certains d'entre eux, en plus du drame familial, s'ajoute le licenciement pour cause d'absences repetees. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre afin d'accorder a ces parents un conge remunere avec toutes les assurances leur permettant de retrouver leur emploi.

Texte de la réponse

Le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville est tres sensible au probleme de l'hospitalisation des enfants atteints de maladies graves et aux difficultes qui peuvent etre alors rencontrees par leurs parents. Des etudes sont actuellement en cours tendant a la presentation, par le Gouvernement, d'une loi-cadre qui aura pour ambition de definir une politique globale de la famille et de proposer des mesures propres a ameliorer la vie des familles dans ses multiples aspects et de renforcer ainsi la cohesion de notre societe. Les services du ministere examinent attentivement ce probleme dans le cadre des travaux preparatoires a cette loi.

Données clés

Auteur : [M. Colliard Daniel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9827

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 1994, page 82

Réponse publiée le : 21 février 1994, page 876